

Rapport annuel de gestion
2009-2010

Conseil des relations interculturelles

Le contenu de cette publication a été réalisé par
le Conseil des relations interculturelles.

Rédaction
Martine Jore

Collaboration
Ralph Rouzier
Frédéric Nolet

Édition produite par
Les Publications du Québec
1000, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3V9

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-59480-2 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-59481-9 (version PDF)
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épiciène.

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion 2009-2010 du Conseil des relations interculturelles, produit selon les normes de la Loi sur l'administration publique. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le présent rapport est axé sur l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2009-2012, dans une perspective de gestion par résultats.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre de l'Immigration et des Communautés
culturelles,

Kathleen Weil

Montréal, octobre 2010

Madame Kathleen Weil
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre, conformément à la Loi sur l'administration publique, le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2010.

En raison du dépôt de la nouvelle planification stratégique 2009-2012, l'année a été particulièrement marquée par les travaux entourant la sensibilisation à la diversité ethno-culturelle auprès de plusieurs acteurs et secteurs d'activité. Le Conseil a, entre autres, établi des partenariats avec des acteurs des médias et de l'industrie publicitaire, afin de favoriser une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans ces deux secteurs. Il a aussi publié le rapport entourant le sondage EDIT – *Entreprises diversifiées et talentueuses*, au cours d'une conférence organisée en partenariat avec le journal *Les Affaires*, destiné à sensibiliser les petites et moyennes entreprises du Québec à l'importance de favoriser notamment une embauche diversifiée.

Le Conseil a amorcé une réflexion sur la portée de ses interventions. Cette réflexion s'est traduite dans un mémoire sur le projet de loi 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle. Le Conseil considérait, entre autres, qu'il devait élargir sa fonction auprès de l'ensemble des ministres sur les enjeux entourant la complexité de la gestion de la diversité.

En réponse à votre demande, le Conseil a soumis un avis portant sur l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée et du plan d'action l'accompagnant. Cette démarche avait d'autant plus d'importance qu'il était impératif que le Ministère se dote rapidement d'une méthode claire pour réaliser une telle évaluation.

De plus, le Conseil s'est encore une fois illustré par sa présence auprès des communautés et des partenaires de différents secteurs en vue de les sensibiliser à la prise en considération et à la gestion de la diversité ethnoculturelle.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ce rapport à l'Assemblée nationale, comme le requièrent les dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de la collaboration des membres et du personnel du Conseil ainsi que l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Patricia Rimok
Montréal, 2010

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du Rapport annuel de gestion 2009-2010 du Conseil des relations interculturelles :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Conseil;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- sont exacts et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que leurs contrôles afférents sont fiables et que ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2010.



Patricia Rimok
Présidente

Montréal, juillet 2010

Table des matières

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles	
1. Mission et mandats	1
2. Structure organisationnelle et composition du Conseil	1
3. Produits et services	2
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	2
5. Déclaration de services aux citoyens	2
6. Politique linguistique	3
7. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics	3
8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique	3
9. Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	3
10. Politique gouvernementale sur le développement durable.	3
11. Plan d'action gouvernemental La diversité: une valeur ajoutée	4
II. Faits saillants	5
III. Contexte, enjeux et perspectives en 2009-2010	9
IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2009-2012	11
V. Utilisation des ressources	31
Ressources humaines	31
Ressources financières.	31
Ressources informationnelles	32
Annexe I. Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2010	33
Annexe II. Liste des membres du Conseil au 31 mars 2010	35
Annexe III. Liste des objectifs non retenus dans le plan d'action sur le développement durable.	37
Annexe IV. Liste des publications.	39

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles

L'adresse du siège social du Conseil des relations interculturelles est la suivante : 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1. Mission et mandats

Le Conseil des relations interculturelles a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984. Cet organisme permanent de consultation et de recherche a pour fonction principale de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment pour favoriser le rapprochement interculturel et l'ouverture au pluralisme.

Le Conseil se veut un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. Il veille à ce que le pluralisme et la diversité ethno-culturelle soient suffisamment pris en compte, ce qui permet d'assurer le respect des droits et libertés de la personne, de susciter la solidarité sociale et de rendre réelle l'égalité entre les personnes. Pour ce faire, il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions d'individus et de groupes en plus de consulter régulièrement les organismes et les intervenants socioéconomiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis, le Conseil saisit la ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement. Le Conseil lui soumet aussi ses recommandations.

2. Structure organisationnelle et composition du Conseil

Avec un effectif autorisé de neuf équivalents temps complet (ETC), le Conseil des relations interculturelles a disposé d'une équipe de huit personnes pour remplir sa mission en 2009-2010. L'organigramme du Conseil au 31 mars 2010 est présenté à l'annexe I.

Le Conseil se compose de quinze membres nommés par le gouvernement, dont une présidente. Choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles, les membres reflètent aussi la composition de la société québécoise.

La sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que le secrétaire du Conseil – dont le poste est vacant au 31 mars 2010 – participent aux séances sans avoir droit de vote.

À l'exception de la personne chargée de la présidence, nommée pour cinq ans, les membres du Conseil ont un mandat d'au plus trois ans, qui ne peut être renouvelé qu'une fois. La liste des membres du Conseil est présentée à l'annexe II.

3. Produits et services

Le Conseil :

- soumet des recommandations à la ministre, sous forme d'avis qu'il rend publics;
- présente à des commissions parlementaires des mémoires portant sur des questions liées à son mandat;
- effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes;
- collabore avec différents organismes à des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes immigrantes;
- participe à plusieurs colloques, séminaires ou activités de concertation traitant des questions relatives à son mandat;
- intervient aussi dans les médias sur des questions d'actualité et joint le grand public par la diffusion, sur son site Internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca), de nombreux renseignements sur les relations interculturelles et l'intégration des personnes immigrantes;
- organise, auprès des organismes et intervenants socioéconomiques, des consultations et des activités portant sur des questions associées aux relations interculturelles, à l'intégration des personnes immigrantes et à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil doit, à titre d'organisme public, prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2009-2010, le Conseil a répondu à une demande d'accès à l'information en vertu de cette loi.

5. Déclaration de services aux citoyens

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), le Conseil n'est pas tenu de se doter d'une déclaration de services aux citoyens, dans la mesure où il ne fournit pas de services directs à la population ou aux entreprises.

6. Politique linguistique

Le Conseil se conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration. Il s'assure de la qualité de la langue en soumettant à une révision linguistique ses documents de recherche et les textes qui servent à ses activités de relations publiques. Les logiciels utilisés par le personnel sont en français; de plus, le site Internet et la documentation produite par le Conseil respectent la politique linguistique du gouvernement.

7. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics

Le Conseil a adopté, au cours d'une réunion statutaire le 4 juillet 2000, un code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics. Ce code a été distribué aux membres nommés du Conseil et rappelé à leur attention. Conformément au Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale, le Conseil a aussi nommé une répondante en éthique pour l'organisation.

8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique

Dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a prolongé le contrat d'un agent de recherche issu des communautés culturelles qui est âgé de moins de 35 ans et il a embauché, en février 2010, un stagiaire issu des minorités visibles.

9. Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Le Conseil assure le gouvernement du Québec qu'il veille à appliquer la politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

10. Politique gouvernementale sur le développement durable

En vertu de la Loi sur le développement durable, le Conseil a déposé son premier plan d'action en la matière le 31 mars 2009. L'année 2009-2010 a été occupée, notamment, à concevoir des outils de sensibilisation. De plus, le Conseil a intégré dans sa planification stratégique un axe sur le développement durable dont l'objectif 8 est d'intégrer les principes de développement durable dans les interventions du Conseil.

Sur les six objectifs fixés par le Conseil en 2008-2009, aucun ne devait être réalisé en 2009-2010, étant donné qu'il était prévu de faire état des premiers résultats en 2011. Le Conseil a néanmoins amorcé des actions au regard de deux objectifs gouvernementaux :

Objectif 1. Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

<i>Objectif organisationnel</i>	<i>Action</i>	<i>Geste</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Résultats pour l'année</i>
Faire connaître la stratégie de développement durable et les 16 principes s'y rattachant au personnel du Conseil	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique	Diffuser des outils de sensibilisation auprès de tout le personnel	Taux du personnel sensibilisé en 2011	Tout le personnel a été sensibilisé une première fois

Objectif 6. Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au Conseil.

<i>Objectif organisationnel</i>	<i>Action</i>	<i>Geste</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Résultats pour l'année</i>
Former le personnel et sensibiliser les fournisseurs sur les mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	Réduire la consommation d'énergie et augmenter le taux de récupération des matières résiduelles	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de la mise en œuvre de gestes environnementaux et de pratiques d'acquisitions écoresponsables : état d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion en 2011, nombre de gestes et de pratiques d'acquisition en 2013	Le Conseil a poursuivi des gestes pour réduire la consommation d'énergie en achetant 80 % de papier recyclé et en demandant aux fournisseurs d'imprimer certains documents (avis, par exemple) sur ce type de papier

Par ailleurs, le personnel du Conseil a abandonné l'utilisation de l'eau embouteillée au bureau. Tout comme durant l'exercice précédent, le Conseil a eu recours au système de récupération multimatière et a maintenu sa sensibilisation aux économies d'énergie au bureau.

L'annexe III énumère les objectifs non retenus et ceux pour lesquels le Conseil n'a pas prévu d'action particulière.

11. Plan d'action gouvernemental La diversité : une valeur ajoutée

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental La diversité : une valeur ajoutée, deux mesures concernaient le Conseil. Il a produit deux avis qui ont été déposés à la ministre et dont il est fait mention aux objectifs 1 et 3.

II. Faits saillants

Publications en 2009-2010

- *Avis sur les propositions en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité: une valeur ajoutée et son plan d'action*, septembre 2009.
- *Mémoire soumis à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle*, octobre 2009.
- *Rapport du sondage EDIT – Entreprises diversifiées et talentueuses mené auprès des entreprises québécoises de juin 2007 à novembre 2008*, octobre 2009.
- *Commentaires sur le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles*, mémoire, novembre 2009.
- Article intitulé « Insertion professionnelle et formation permanente », publié dans la revue *Focus intégration* du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes, mars 2010.
- Publication d'un numéro spécial de la revue *Diversité canadienne* intitulé *Diversité ethnoculturelle: perspective québécoise* et d'un article intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle » dans ce même numéro, mars 2010.
- Article intitulé « Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité », publié dans la revue *Nos diverses cités*, mars 2010.
- Article intitulé « L'impact social de la gestion de la diversité », publié dans la revue *Développement social*, mars 2010.
- Article soumis à la revue *Nouvelles pratiques sociales*, intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux », mars 2010 (à paraître).

Partenariats et collaborations

En 2009-2010, le Conseil s'est associé aux activités ou aux regroupements suivants et a établi de nouveaux partenariats, notamment avec le milieu des affaires et des organismes communautaires de l'arrondissement de Verdun :

- Actions interculturelles de développement et d'éducation;
- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale;
- Association d'études canadiennes;
- Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes;
- Centre de recherche-action sur les relations raciales;

- Centre de recherche industrielle du Québec;
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
- Chantier d'Afrique du Canada;
- Chantier de l'économie sociale;
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes;
- Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation – Télé-Québec;
- Comité consultatif régional ethnoculturel du Service correctionnel du Canada;
- Comité interministériel du développement durable;
- Comité thématique de la Semaine québécoise des familles;
- Conférence régionale des élus de Montréal (projet ALLIES);
- Conseil des arts de Montréal;
- Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles;
- Conseil des relations internationales de Montréal (à titre de membre);
- Conseil interculturel de Montréal;
- Diversité artistique Montréal;
- Emploi-Québec;
- Festival de films sur les droits de la personne de Montréal;
- Fondation canadienne des relations raciales;
- Forum des dirigeantes et des dirigeants d'organismes gouvernementaux;
- Forum des politiques publiques;
- Gala Noir et Blanc au-delà du racisme;
- HEC Montréal;
- Images interculturelles;
- Institut de recherche en politiques publiques;
- Journal *Les Affaires*;
- Média Mosaïque;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Prix québécois de la citoyenneté (à titre de membre du jury);
- Radio-Canada.ca;
- Réseau des femmes d'affaires marocaines;
- Semaine d'actions contre le racisme;

- Sigconsult;
- Table de concertation en relations interculturelles de Verdun.

Liaison et présence dans le milieu

Le Conseil a participé à une centaine de conférences, d'activités et de colloques organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes.

III. Contexte, enjeux et perspectives en 2009-2010

Le Rapport annuel de gestion 2009-2010 du Conseil des relations interculturelles fait état des résultats obtenus au regard des objectifs fixés dans sa planification stratégique 2009-2012. Approuvé à une réunion du Conseil des ministres en août 2009, le document a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 novembre 2009.

Plus particulièrement, le Conseil a traduit ses interventions par rapport aux enjeux suivants signifiés dans son plan :

- l'immigration et la pleine participation de tous à l'essor du Québec :
 - en conseillant la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation;
- l'accès, le maintien en emploi et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée :
 - en agissant avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle (nouveaux partenariats);
- la capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle :
 - en améliorant de façon continue l'offre de service du Conseil.

En 2009-2010, le Conseil a aussi mené ses travaux en prenant en compte, notamment, les facteurs contextuels suivants :

- sur le plan sociétal : les changements démographiques et leurs répercussions sur la main-d'œuvre; les phénomènes de racisme et de discrimination et leurs conséquences;
- au niveau gouvernemental : les orientations contenues dans la politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, La diversité : une valeur ajoutée, et son plan d'action 2008-2013, les attentes de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, les consultations publiques, les plans stratégiques et les réformes des autres ministères;
- au Conseil : les attentes des membres du Conseil, les capacités organisationnelles du Conseil, son cadre budgétaire en application ainsi que sa planification stratégique pour les années 2009-2012.

IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2009-2012

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

L'immigration et la pleine participation de tous à l'essor du Québec

Orientation 1 Conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation.

Axe d'intervention Planification de l'immigration et évaluation de l'action gouvernementale.

Objectif 1 **Proposer à la ministre des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces à l'égard du plan d'action gouvernemental 2008-2013 La diversité : une valeur ajoutée.**

Indicateur • Degré de rétention des propositions du Conseil dans le cadre de ces travaux.

Résultats • **Production d'un avis à la ministre en vue de l'évaluation de la politique gouvernementale La diversité : une valeur ajoutée.**

Commentaires En mars 2009, le Conseil des relations interculturelles a reçu pour mandat de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles de produire un avis relatif à l'évaluation à faire du plan d'action gouvernemental 2008-2013 La diversité : une valeur ajoutée.

Déposé en septembre 2009, cet avis établissait les modalités nécessaires à une évaluation satisfaisante et les articulait autour de cinq conditions :

- s'entendre sur l'objectif du plan d'action;
- s'entendre sur la portée de l'évaluation et sur la stratégie globale à utiliser;
- statuer sur les rôles et les responsabilités des différentes parties impliquées par l'évaluation en tenant compte de l'efficacité et de l'objectivité;
- s'entendre sur la collecte de données nécessaires à la mesure des effets et des résultats probants;
- faire en sorte que l'évaluation contribue réellement à la mise en œuvre de la politique, en permettant de faire les ajustements nécessaires, ainsi qu'aux décisions qui seront prises au terme de celle-ci.

Les trois principaux mécanismes de gouvernance prévus dans le cadre du suivi et de l'évaluation du plan d'action sont le Forum de représentants de la haute direction de l'appareil gouvernemental (pour la coordination), le Comité interministériel de suivi du plan d'action (pour le suivi de la mise en œuvre) et le Comité d'évaluation de programme (pour la conduite des travaux d'évaluation).

Dans son avis, le Conseil a formulé des propositions sur les rôles et les responsabilités des différentes instances ainsi que sur la façon dont elles pourraient inter-agir entre elles.

Le Conseil est en attente de la décision du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au regard des recommandations formulées dans cet avis.

Indicateurs

Le Conseil devait participer aux trois principaux mécanismes de gouvernance prévus dans le cadre du suivi et de l'évaluation du plan d'action. Il n'a été invité qu'aux deux réunions du Comité interministériel de suivi du plan d'action. Fin mars 2010, le Forum ne s'était pas encore réuni et le Comité d'évaluation, dont le rôle restait à définir, n'avait pas encore été mis en place.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

L'immigration et la pleine participation de tous à l'essor du Québec

Orientation 1	Conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation.
Axe d'intervention	Recherche liée à la diversité ethnoculturelle dans l'industrie des médias et de la publicité.
Objectif 3	À la demande de la ministre, examiner la représentation et le traitement accordés aux Québécois issus des minorités ethnoculturelles dans l'industrie des médias et de la publicité.
Indicateur	• Prise en compte par la ministre des recommandations émanant de l'avis.
Résultats	• Lancement de l'avis <i>Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec</i>, et suite (partenariat). • Collaboration avec Radio-Canada.ca et Média Mosaïque à la mise en place de l'outil Cri de l'espoir. • Le réseau de partage des connaissances sur les médias et l'industrie publicitaire. • Article pour la revue <i>Nos diverses cités</i>, intitulé « Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité ».
Commentaires	1. Lancement de l'avis <i>Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec</i>, et suite (partenariat)

Le 9 juin 2009, à Montréal, le Conseil a lancé publiquement son avis intitulé *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec*. Rappelons que ce dernier avait été déposé à la ministre en mars 2009 et répondait à la mesure 1.3 du plan d'action gouvernemental La diversité : une valeur ajoutée. Le lancement a été suivi d'une conférence de presse réalisée conjointement avec des acteurs des médias et de la publicité : Société

Radio-Canada, CTV Montréal, Publicis et Média Mosaïque. Ceux-ci s'engageaient à mieux prendre en compte la diversité ethnoculturelle. À cet égard, ces organisations et le Conseil ont annoncé la mise en œuvre d'un partenariat destiné à accroître l'efficacité des actions.

Indicateurs

L'événement a réuni une centaine de personnes de divers milieux.

Une dizaine de journalistes de la presse écrite et de la télévision étaient présents à la conférence de presse. La présidente a réalisé six entretiens téléphoniques pour la radio.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui a publié un communiqué de presse favorable à l'avis et aux recommandations, précisait qu'elle voulait en faire part aux ministres concernés.

Au 31 mars 2010, l'avis a été téléchargé 358 fois à partir du site Internet et 230 exemplaires papier ont été distribués.

2. Collaboration avec Radio-Canada.ca et Média Mosaïque à la mise en place de l'outil *Cri de l'espoir*

Pour soutenir les personnes à la recherche de leurs proches à la suite du séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010 et en raison de l'absence de moyens de communication durant les jours suivant le séisme, le Conseil des relations interculturelles a approché Radio-Canada.ca pour mettre en place un outil, *Cri de l'espoir*, permettant de recueillir les demandes d'avis de recherche. Un réseau social de la communauté haïtienne, chapeauté par Média Mosaïque, a été mis en place afin de faciliter les recherches grâce à ses connaissances et ses contacts privilégiés sur le terrain.

La bannière *Cri de l'espoir*, créée sur le site Radio-Canada.ca, est restée en ligne pendant près de deux mois. Quelque 650 avis de recherche ont été recueillis.

Média Mosaïque a placé sur son site Internet un onglet visant à recueillir les renseignements possibles sur les avis de recherche de Radio-Canada.ca. Depuis sa mise en ligne, plus de 4 000 clics ont été enregistrés sur cet onglet. Il s'agit de la section la plus consultée du site de Média Mosaïque, ce qui démontre l'intérêt suscité par cette assistance aux personnes à la recherche de proches disparus.

Indicateur

Ce partenariat a démontré une mesure concrète de renforcement des liens entre les acteurs médias qui fréquentent l'espace de collaboration virtuelle du Conseil.

3. Le réseau de partage des connaissances sur les médias et l'industrie publicitaire

En mars 2009, le Conseil a commencé l'implantation de son réseau de gestion de connaissances en partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec.

À la suite de la publication de l'avis *Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité*, un réseau a été lancé en octobre 2009 avec l'objectif de mettre en relation, dans un espace virtuel, les hautes directions des médias et de l'industrie publicitaire du Québec.

Le réseau compte un forum dans lequel ont lieu les échanges sur des pratiques innovatrices en matière de recrutement, de représentation et de traitement de la diversité, ainsi qu'une bibliothèque où chacun des participants peut déposer des renseignements ou des documents pertinents.

La bibliothèque et le forum comptent cinq catégories :

- les contenus dans les médias,
- les contenus dans l'industrie publicitaire,
- le gouvernement,
- les partenariats,
- les ressources humaines.

Au moment de l'implantation du réseau à Montréal, deux séances de formation ont regroupé 20 personnes.

Indicateurs

En juin 2010, le réseau réunissait une soixantaine de participants.

Depuis le lancement du réseau, 20 fiches d'information ont été déposées dans la bibliothèque et il y a eu une rétroaction.

Les six questions posées dans le forum ont reçu 20 réponses.

L'ensemble des données contenues dans le forum ont été consultées 92 fois.

Trois bulletins ont été publiés.

Une présentation de ce réseau a été faite au 12^e Congrès national de Metropolis en mars 2010 devant une vingtaine de personnes.

4. Article pour la revue *Nos diverses cités*, intitulé « Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité »

- Le Conseil a produit, pour la revue *Nos diverses cités*, un article intitulé « Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité ». Il a été diffusé au cours du 12^e Congrès national de Metropolis, tenu à Montréal en mars 2010.

Indicateur

Quelque 1 200 exemplaires de la revue ont été distribués au cours du 12^e Congrès national de Metropolis tenu en mars 2010. Les 1 200 participants provenaient majoritairement des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

L'accès, le maintien en emploi et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 4 Développer en continu des outils de gestion de la diversité ethnoculturelle afin d'améliorer l'accès, la rétention et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée et diffuser ces connaissances.

Indicateur • Nombre et portée des outils développés auprès des employeurs et partenaires du Conseil.

Résultats • Publication et lancement du rapport du sondage EDIT – *Entreprises diversifiées et talentueuses*, mené auprès des entreprises québécoises de juin 2007 à novembre 2009 :

- publication d'un reportage des résultats du sondage et d'un palmarès des entreprises qui se sont démarquées dans le sondage;
- publication d'un cahier spécial;
- organisation d'une conférence avec le journal *Les Affaires* pour présenter les résultats du sondage ainsi que les initiatives de certaines entreprises en matière de gestion de la diversité.
- Projet Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée.
- Articles destinés à des revues.
- Projet Économie sociale et personnes issues de l'immigration.
- Comité consultatif régional ethnoculturel du Service correctionnel du Canada.

Commentaires 1. Publication et lancement du rapport du sondage EDIT – *Entreprises diversifiées et talentueuses*, mené auprès des entreprises québécoises de juin 2007 à novembre 2009

Le sondage EDIT – *Entreprises diversifiées et talentueuses*, mis en place en juin 2007 par le Conseil des relations interculturelles en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Images interculturelles, la Fondation canadienne des relations raciales et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, visait à mesurer les pratiques de gestion et à valoriser l'embauche et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée.

Le rapport des résultats de ce sondage mené auprès de 350 entreprises donne un aperçu de la gestion de la diversité ethnoculturelle en entreprise au regard de quatre dimensions :

- la présence de la diversité ethnoculturelle,
- les pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle,
- les politiques et modalités de dotation,
- les perceptions liées aux effets de la diversité ethnoculturelle.

En juin 2009, le Conseil des relations interculturelles a signé une entente avec le journal *Les Affaires* afin d'assurer la diffusion des résultats de ce sondage auprès du monde des affaires. C'est dans ce contexte que les activités suivantes ont été réalisées :

- un reportage des résultats du sondage, publié dans la section « Stratégies » du journal *Les Affaires* le 3 octobre 2009 (350 000 lecteurs); un palmarès des entreprises qui se sont démarquées dans le sondage, diffusé sur la page d'accueil du site Internet du journal *Les Affaires* du 16 au 19 octobre 2009 et, par la suite, dans la section « Stratégies d'entreprise » de ce site Internet (300 000 internautes par mois).
- Un cahier spécial, publié dans la section « Tendances » de l'édition régulière du journal *Les Affaires* le 10 octobre 2009. Ce cahier portait notamment sur des témoignages d'entreprises au regard des avantages liés à la diversité ainsi que sur des actions et messages gouvernementaux et de la société civile en faveur de la diversité ethnoculturelle. Quelque 1 000 exemplaires du cahier spécial ont été livrés au Conseil et 1 000 autres au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Une conférence, organisée en partenariat avec le journal *Les Affaires* le 19 octobre 2009, avait pour objectifs de présenter le rapport des résultats du sondage EDIT et de faire connaître les initiatives de certaines entreprises diversifiées; la présidente y a fait une présentation.
- Une présentation de ces résultats au 12^e Congrès national de Metropolis le 19 mars 2010.

Aux partenaires précédemment cités se sont associés Emploi-Québec, Actions interculturelles de développement et d'éducation et la Conférence régionale des élus de Montréal dans les activités entourant la diffusion des résultats du sondage.

Indicateurs

Ce projet a suscité l'intérêt de différents partenaires et sa réalisation a bénéficié de leur soutien financier.

Quelque 83 représentants d'entreprises privées et autres organisations ont participé à l'événement Les grandes conférences Les Affaires.

Nombre de cahiers distribués : 450.

Nombre de téléchargements des documents EDIT : 276.

Nombre de documents distribués : 209.

2. Projet Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée

En mai 2009, dans le cadre de son projet Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée, le Conseil a tenu une réunion avec divers organismes afin d'évaluer dans quelle mesure ils pourraient y contribuer en tant que partenaires. Ce projet avait été amorcé à la suite d'une demande des membres du Conseil qui voulaient poursuivre les travaux entrepris dans le contexte de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, réalisé en décembre 2007. Ils souhaitaient alors traduire de manière plus concrète les résultats de cet avis. La rencontre avec des organismes similaires au Conseil, dans le sens où ils représentent des catégo-

ries sociales bien précises, avait donc pour objectif de travailler en partenariat sur les questions entourant l'intégration socioéconomique de diverses catégories sociales, allant ainsi au-delà des préoccupations du Conseil concernant la diversité ethnoculturelle. Le Conseil a, par la suite, produit un document de réflexion constituant une base sur laquelle les travaux pouvaient être poursuivis en commun, selon les intérêts et les ressources disponibles de chacun des organismes.

Indicateurs

Sur les sept organismes présents à la réunion, quatre avaient manifesté un intérêt pour participer à ce projet, dans les limites de leurs ressources. Le Conseil prévoyait déposer un avis sous forme d'un projet appliqué sur la gestion de la diversité ethnoculturelle à l'automne 2011.

3. Articles destinés à des revues

Publication d'un numéro spécial de la revue *Diversité canadienne* et d'un article intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle »

- L'une des principales contributions du Conseil a été de diriger la publication d'un numéro spécial de la revue *Diversité canadienne* intitulé *Diversité ethnoculturelle: perspective québécoise*. Ce numéro, pour lequel le Conseil a notamment collaboré à la rédaction de l'introduction et d'un article intitulé « La gestion de la diversité ethnoculturelle », regroupait des universitaires et des acteurs de terrain représentant des intérêts sociaux ou économiques. La revue a été diffusée au cours du 12^e Congrès national de Metropolis, tenu à Montréal en mars 2010.

Indicateurs

Quelque 580 exemplaires de la revue ont été distribués à l'occasion du congrès Metropolis du 18 au 21 mars 2010; 26 ont été envoyés aux auteurs des articles; 60 ont été distribués au cours d'une présentation de la présidente dans le cadre du cours « La vie politique québécoise », faisant partie du programme d'études sur le Québec à l'Université McGill, le 25 mars 2010. Enfin, 120 exemplaires ont été envoyés à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes en vue de leurs journées de réflexion les 15 et 16 avril 2010.

Article intitulé « L'impact social de la gestion de la diversité » paru dans la revue *Développement social*

- Le Conseil a contribué à la revue *Développement social* par un article qui avait pour titre « L'impact social de la gestion de la diversité », publié en mars 2010. Le numéro de la revue, intitulé *Quand l'international devient local*, était entièrement consacré aux relations interculturelles et à l'immigration.

Indicateur

Le tirage de la revue est d'environ 15 000 exemplaires; elle vise l'ensemble des organisations locales, régionales et nationales engagées dans le développement social.

Article intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux » (à paraître)

En mars 2010, le Conseil a soumis à la revue *Nouvelles pratiques sociales* un article intitulé « L'accommodement raisonnable ou le symptôme d'autres maux ».

Indicateur

L'article, accepté en mars 2010, sera publié en septembre 2010.

4. Projet Économie sociale et personnes issues de l'immigration

En 2009-2010, le Conseil a participé à trois réunions de travail au sein du comité pilotant le projet Économie sociale et personnes issues de l'immigration, mis en œuvre par le Chantier de l'économie sociale. Au cours de la dernière réunion, le Conseil a notamment fait état des résultats d'un questionnaire administré à partir de son site Internet, destiné à évaluer le rapport qu'entretenaient avec l'immigration les centres locaux de développement (CLD), les corporations de développement économique communautaire (CDEC) et les coopératives de développement régional (CDR). Le fait qu'un nombre important d'organisations n'avaient pas répondu au questionnaire a soulevé des questions quant à leur ouverture face aux personnes immigrantes. Toutefois, ne sachant pas si elles y étaient représentées ou non (demandes de financement, employés, administrateurs), il est impossible de se faire une idée précise de la situation. Quant aux CLD, CDEC ou CDR qui ont répondu au questionnaire, leur ouverture à la diversité était acquise. Par ailleurs, certaines organisations expliquaient la faible représentativité par le fait qu'il y avait peu d'immigrants sur leur territoire. Avec le comité, le Conseil entend poursuivre les efforts afin d'obtenir un portrait plus précis de la situation et, le cas échéant, de proposer des moyens pour réduire les écarts, s'il en existe. La première phase visait à avoir un portrait global. Dans la phase suivante, le Conseil et le comité choisiront des indicateurs plus précis pour ce qui est de la participation des personnes immigrantes dans les organisations de l'économie sociale.

5. Comité consultatif régional ethnoculturel du Service correctionnel du Canada

En 2009-2010, le Conseil a participé aux activités du Comité consultatif régional ethnoculturel du Service correctionnel du Canada, participant à trois réunions et à un forum communautaire. Le Comité a entre autres pour objectif de faire de la sensibilisation auprès des employés du Service correctionnel du Canada, de promouvoir les questions d'ordre ethnoculturel et la collaboration avec les communautés concernées. En raison de la taille restreinte de son équipe, le Conseil a dû se retirer du Comité au début de l'année 2010.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
L'accès, le maintien en emploi et le développement
d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.

Objectif 5 S'enquérir des situations vécues par certains groupes à risque d'exclusion afin de proposer des solutions spécifiques à leurs besoins.

Indicateurs

- Nombre de rapports réalisés.
- Portée de chaque rapport auprès de la clientèle cible.

Résultats

- **Mémoire sur le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles.**
- **Projet de recherche sur l'accessibilité des familles immigrantes aux services de garde dans un territoire d'accueil: l'arrondissement de Verdun.**
- **Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme et le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal.**
- **Activités, colloques et conférences.**

Commentaires **1. Mémoire sur le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles**

En novembre 2009, le Conseil a formulé ses commentaires à la commission parlementaire instituée relativement à la mise en place d'un poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles. Favorable à la création d'un tel poste, le Conseil a proposé certaines modifications au projet de loi.

Certaines personnes immigrantes formées à l'étranger ne peuvent exercer leur profession au Québec en raison des difficultés liées à la reconnaissance de leurs compétences professionnelles. Parmi les facteurs pouvant expliquer ces difficultés, on relève notamment les biais systémiques, puisque ce processus de reconnaissance requiert la participation de différents acteurs ayant chacun ses propres critères, et l'absence de disponibilité de formation exigée par les ordres professionnels.

Ainsi, le commissaire se penchera non seulement sur les mécanismes de reconnaissance des compétences mais aussi sur le suivi de la collaboration entre les établissements d'enseignement et les ordres professionnels pour l'offre de séances de formation.

Indicateurs

Au moment de l'adoption du projet de loi, la commission semble avoir retenu les recommandations du Conseil demandant de préciser la portée et le contenu du rapport du commissaire, ainsi que les éléments pertinents entourant les plaintes et les décisions rendues.

Le mémoire a suscité la réaction du président de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, qui a rencontré la présidente.

2. Projet de recherche sur l'accessibilité des familles immigrantes aux services de garde dans un territoire d'accueil : l'arrondissement de Verdun

Ce projet, mis en œuvre en mai 2008 par la Table de concertation en relations interculturelles de Verdun (TCRIV), avait pour objectif d'évaluer l'accessibilité des familles immigrantes à un service de garde dans l'un des territoires d'accueil des familles immigrantes : l'arrondissement de Verdun à Montréal.

La collecte des données a duré de janvier 2009 à juin 2009. La TCRIV et les partenaires du projet ont permis d'établir des liens avec différents organismes fréquentés par les familles immigrantes ayant des enfants âgés de 5 ans et moins. Les sources d'information utilisées dans cette étude rendent compte de trois acteurs visés par cette problématique, soit les familles immigrantes, les partenaires communautaires et les services de garde.

Un avis contenant des recommandations viendra conclure ce processus de recherche, à l'été 2010. Il présentera l'ensemble des résultats et ses recommandations visant à améliorer l'accessibilité des familles immigrantes à un service de garde dans les territoires d'arrivée seront déposées à la ministre.

Indicateurs

Quelque 128 familles immigrantes ont répondu au questionnaire.

Deux séances de groupes de discussion ont été organisées avec 22 familles immigrantes.

Un entretien a été mené auprès de quatre responsables de services de garde, trois centres de la petite enfance et une garderie non subventionnée.

Un entretien avec les dirigeants des quatre organismes communautaires impliqués dans le projet.

L'avis devrait paraître durant l'été 2010.

3. Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme et le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal

Partenaire de la Semaine d'actions contre le racisme depuis ses débuts et membre honoraire du Conseil des gouverneurs du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal, le Conseil a participé au Festival, organisé dans la foulée des activités de la Semaine d'actions contre le racisme. Ce festival vise à promouvoir par le cinéma le respect de la dignité humaine.

Indicateurs

Le Conseil a contribué financièrement à ces deux manifestations.

Au cours d'une activité de la Semaine mise sur pied par l'organisme Petites-Mains dans le contexte d'un débat sur la gestion de la diversité en entreprise, la présidente a pris la parole. Sa présentation portait sur les résultats du sondage EDIT fait auprès des entreprises québécoises. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont un représentant de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), qui a sollicité de la présidente une rencontre à la fin mars avec des membres de sa fondation.

4. Activités, colloques et conférences

Le Conseil a pris part à plusieurs événements au cours de l'année 2009-2010. La présidente, présente à plus d'une centaine d'activités, a pris la parole une vingtaine de fois à l'occasion de différentes conférences.

Mentionnons notamment les interventions suivantes :

- *La diversité ethnoculturelle au Québec: une vision globale*, présentation faite au colloque Histoire du Québec: Identités et culture, dans le cadre du cours Histoire et Identités, au cégep de Saint-Jérôme.
- Allocution prononcée au lancement de la Semaine d'action pour l'intégration (SAPI) organisée par le Centre communautaire de Côte-des-Neiges.
- *Gestion intégrée d'une main-d'œuvre diversifiée: nécessité d'une meilleure concertation*, dans le contexte de la visite de l'honorable Mike Honda, président du Congressional Asian Pacific American Caucus et vice-président du Parti démocrate des États-Unis, organisée par le Centre de recherche-action sur les relations raciales.
- *Gestion de la diversité ethnoculturelle*, présentation faite dans le cadre d'un cours de Mme Maria Morfin à HEC Montréal.
- *Le partage des connaissances en vue d'une représentation et d'un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec*, au cours d'un déjeuner-conférence organisé en partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec.
- *Vibrant cities and their global connections*, panéliste à la Conférence 2009 ALLIES Vancouver Learning Exchange: Leading with Ideas.
- *L'activisme concernant les LGBT minorités ethniques*, présentation faite au cours de l'activité Affirm-Action.
- *English-Speaking migrants and belonging*, présentation à l'occasion du symposium *Integration and Belonging in Quebec's English-Speaking Community*, organisé par le Quebec Community Groups Network, l'Université de Sherbrooke, l'Association d'études canadiennes et d'autres partenaires.
- *L'immigration et le rôle des villes*, à l'occasion du 6^e Colloque annuel sur les politiques publiques de la Fondation Trudeau 2009 Les villes canadiennes et l'espace public – Refonder la communauté civique.

- *Outil de mesure des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle*, présentation faite au cours des Grandes Conférences Les Affaires ayant pour thème « Contrez la pénurie de main-d'œuvre par l'intégration de la diversité au sein de votre organisation ».
 - *Favoriser l'exportation québécoise dans le monde et l'embauche locale des personnes d'origine immigrante*, présentation faite à la rencontre avec les partenaires de l'exportation du bois et du meuble.
 - *Présentation du Conseil des relations interculturelles*, au bureau des sous-ministres du Ministère.
 - *Présentation du Conseil des relations interculturelles*, au secteur de la Francisation, de la Performance, des Partenariats et de la Promotion du Ministère.
 - Présentations au 12^e Congrès national de Metropolis 2010 dans les ateliers suivants :
 - La place des communautés anglophones dans l'attraction et la rétention des immigrants dans les régions du Québec, organisé par le Quebec Community Groups Network. (Titre de la présentation « La perspective du Conseil des relations interculturelles concernant la place des communautés anglophones envers l'immigration au Québec »).
 - Résultats d'un sondage sur la gestion de la diversité mené auprès de 350 entreprises du Québec, et présentation de deux cas concrets : la diversité chez RBC Banque Royale et le recrutement international. (Titre de la présentation « Résultats d'un sondage mené auprès de 350 entreprises du Québec – sondage EDIT »).
 - *Ethnocultural Diversity and Canadian Culture*. (Titre de la présentation : « Un partenariat menant à une meilleure représentation et à un meilleur traitement de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité »).
 - Les appartenances identitaires des jeunes issus de l'immigration vivant hors métropole, organisé par Annick Lenoir. (Titre de la présentation : « Politiques d'intégration au Québec et milieu de l'éducation »).
- Par ailleurs, le Conseil a participé à l'organisation de deux ateliers et d'une table ronde. Outre le premier atelier dont il est fait mention plus haut (EDIT), il a contribué à l'organisation de l'atelier La racialisation de la pauvreté : Qu'en est-il de l'intégration économique?, et de la table ronde *The Community Based Dialog Approach to Immigrant Integration: Contributions of the Gulen Movement*.
- *Gestion de la diversité ethnoculturelle*, à l'occasion d'un cours sur La vie politique québécoise à l'Université McGill.
 - Présentation des résultats du rapport du sondage EDIT au cours de la Semaine d'actions contre le racisme à l'organisme Petites-Mains.

Durant l'exercice 2009-2010, la présidente a répondu à une quinzaine de demandes d'entrevue avec les médias, soit trois fois plus que l'année précédente.

Soulignons aussi que le Conseil siège à différents comités et participe à divers événements, notamment le Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles, le Gala Noir et Blanc au-delà du racisme, le Chantier de l'économie sociale, le Comité interministériel du développement durable et les Prix québécois de la citoyenneté.

Indicateurs

À l'occasion des conférences, la présidente a joint en moyenne une soixantaine de personnes par événement. Les documents du Conseil, les plus pertinents selon l'occasion, ont été distribués à chaque participant au cours de ces rencontres. Les présentations ont ensuite été rendues disponibles sur son site Internet.

La présence du Conseil à ces rencontres et forums permet d'entretenir des partenariats et d'en établir de nouveaux pour faire valoir et accroître des pratiques qui prennent en considération la diversité ethnoculturelle.

De plus, au cours de ces rencontres et entrevues, la présidente a accru la visibilité du Conseil et son rayonnement. Cet effet se mesure par le niveau de fréquentation du site Internet, qui varie de façon croissante après chaque rencontre ou présentation, ainsi que par une augmentation du nombre de documents téléchargés.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

L'accès, le maintien en emploi et le développement d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.

Objectif 6 Explorer le développement de mécanismes de médiation interculturelle.

Indicateur • Résultats de cette étude.

Résultats **Projet Médiation interculturelle.**

Commentaires **Projet Médiation interculturelle**

Le projet Médiation interculturelle a été initialement mis en œuvre par le Conseil en partenariat avec le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR). Un des objectifs de l'initiative était de cerner les obstacles et les défis pour les syndicats appelés de plus en plus souvent à traiter, par l'intermédiaire de l'arbitrage de griefs au niveau local, des problèmes de discrimination ou de harcèlement racial en milieu de travail. Or les acteurs engagés dans le processus des plaintes n'ont pas toujours une bonne connaissance de la discrimination et du harcèlement racial, encore moins lorsque l'intersectionnalité entre en ligne de compte. Deux réunions organisées en 2009 ont regroupé divers acteurs (organismes de défense des droits, organisations gouvernementales, syndicats, universitaires, etc.). Par la suite, le Conseil a désigné des partenaires tels que l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour examiner la possibilité d'utiliser la plate-forme virtuelle du Conseil afin de mettre en œuvre des forums de discussion, de partage et d'archivage d'information.

Indicateur

Comme le projet en était à ses débuts, des développements suivront en 2010-2011.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
L'accès, le maintien en emploi et le développement
d'une main-d'œuvre diversifiée

Orientation 2 Agir avec les différents acteurs de la société à la mise en place des pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Axe d'intervention Intégration en emploi.

Objectif 7 Favoriser une offre de service d'intégration en emploi adaptée et concertée, axée sur les besoins des personnes immigrantes et des minorités visibles.

Indicateurs

- Diffusion du rapport à l'automne 2010.
- Portée du rapport auprès de la ministre et des organismes concertés.

Résultats

- **Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes.**
- **Article intitulé « Insertion professionnelle et formation permanente », paru dans la revue *Focus intégration* du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes.**

Commentaires **1. Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes**

En 2009-2010, le Conseil a participé aux travaux du comité consultatif entourant la reconnaissance des acquis et des compétences du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes. Il a donc contribué à l'élaboration d'un rapport adressé à la Table interministérielle sur la reconnaissance des acquis et des compétences, déposé en novembre 2009. L'objectif principal était alors de donner une impulsion au dossier sur la reconnaissance des acquis et des compétences, en favorisant le partage de l'information sur les avancées du dossier.

Indicateurs

Les recommandations du comité consultatif ont été soumises à la rencontre de la Table interministérielle en reconnaissance des acquis et des compétences, le 6 novembre 2009.

Les résultats sont à venir.

2. Article soumis à la revue *Focus intégration* du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes

En février 2010, le Conseil a soumis un article intitulé « Insertion professionnelle et formation permanente » à la revue *Focus intégration* du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes.

Indicateur

L'article est paru en mars 2010 et 1 000 exemplaires ont été distribués aux partenaires du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3 Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil.

Axe d'intervention Développement durable.

Objectif 8 Intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble des interventions du Conseil.

Indicateur • Pourcentage annuel de réalisation des activités du plan d'action.

Résultats Formation et activités de sensibilisation.

Participation au Défi Climat 2010.

Commentaires Le Conseil a participé à sept séances de formation offertes par le bureau de coordination du développement durable en 2009-2010. L'ensemble de son personnel a été sensibilisé au développement durable qui s'inscrit dans le cadre de la Loi sur le développement durable et de la stratégie gouvernementale qui l'accompagne. Même s'il n'a pas encore formé son personnel aux gestes entourant le développement durable, le Conseil a néanmoins pris certaines mesures concrètes en attendant la mise en œuvre des outils de formation.

Indicateurs

En plus de procéder à la sensibilisation de son personnel au développement durable, le Conseil recycle le papier et les cartouches d'encre, a abandonné l'utilisation de l'eau embouteillée et s'approvisionne en papier recyclé. Par ailleurs, il a participé à la campagne Défi Climat 2010. Au 31 mars 2010, il avait atteint un taux de participation de près de 88 %, au regard des objectifs qu'il avait retenus. Les engagements contribuaient ainsi à une réduction de neuf tonnes par année en CO₂.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3 Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil.

Axe d'intervention Portée des interventions du Conseil.

Objectif 9 Évaluer la possibilité d'élargir les champs d'intervention du Conseil.

Indicateurs • Type de réflexions menées.
• Impacts et portée des réflexions menées.
• Date de dépôt du rapport.

Résultats • Sondage auprès des membres sur la révision du rôle et de la fonction du Conseil.
• Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle.

Commentaires 1. Sondage auprès des membres sur la révision du rôle et de la fonction du Conseil

Faisant suite aux travaux amorcés en mars 2009 sur la révision du rôle et de la fonction du Conseil, la consultation faite auprès des membres par une firme externe a démontré un large consensus sur leur renforcement. L'exercice a révélé que, dans sa formule et avec ses moyens actuels, le Conseil est présentement sous-utilisé par l'appareil gouvernemental. Cette situation est en partie liée à la méconnaissance de son rôle et des fonctions qu'il peut exercer ainsi qu'à la faiblesse de ses moyens.

À la lumière de ce constat et de façon unanime, les membres du Conseil ont décidé de faire du renforcement de son rôle et de sa fonction, leur priorité. À ce titre, les recommandations qu'ils ont faites devaient permettre de :

- bonifier la fonction du Conseil, pour tenir compte de l'évolution de la société et répondre au plan gouvernemental La diversité : une valeur ajoutée;
- favoriser une intensification des différentes activités exercées par le Conseil et une plus grande reconnaissance de ces rôles, notamment son rôle conseil, par l'ensemble du gouvernement;
- préserver et d'accroître l'autonomie du Conseil.

Ce rapport présentait le diagnostic ainsi que certaines recommandations devant être discutées avec la ministre responsable et le sous-ministre, à l'automne 2009. On y prévoyait la mise sur pied d'un comité de travail composé de membres du Conseil, chargé de travailler sur une charte d'actualisation qui serait présentée aux autorités du Ministère. Une consultation auprès des organismes partenaires devait permettre de mieux connaître l'opinion du réseau.

Indicateurs

Le document a été déposé au cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et au sous-ministre.

Par la suite, le sous-ministre a rencontré la présidente afin de trouver des pistes de solutions pour répondre aux besoins et aux inquiétudes des membres et de la présidente et, ainsi, formaliser les actions à entreprendre.

En février 2010, à deux reprises, la présidente a été invitée à faire des présentations du Conseil auprès du bureau des sous-ministres ainsi que devant les gestionnaires du secteur de la Francisation, de la Performance, des Partenariats et de la Promotion du Ministère. Ces rencontres ont permis de distribuer les publications récentes du Conseil et, au cours d'une période de questions, d'échanger sur le rôle du Conseil et ses travaux de recherche.

Une consultation auprès des organismes partenaires est prévue pour le prochain exercice.

2. Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle

En novembre 2009, le Conseil a présenté un mémoire à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle. Comme il était directement interpellé par ce projet de loi, le Conseil a revendiqué des changements importants à sa loi afin de mieux appuyer non seulement la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière de diversité ethnoculturelle, mais aussi l'ensemble des ministres du gouvernement du Québec. Cette démarche s'inscrivait dans son plan stratégique 2009-2012, étant donné que le Conseil exprimait sa volonté de mener une réflexion sur son rôle et sur certains éléments de sa gouvernance.

Indicateur

Le projet de loi n'a pas été adopté.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 3

La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3 Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil.

Axe d'intervention Utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Objectif 10 D'ici le printemps 2012, assurer une plus grande accessibilité aux données nécessaires aux travaux du Conseil et en assurer une plus large diffusion par l'entremise, notamment, du réseau Internet.

Indicateurs

- Évolution du niveau de fréquentation du site Internet.
- Accessibilité des données (nombre de requêtes de données et suivi accordé à ces requêtes).

Résultats Statistiques sur les téléchargements et visites sur le site Internet.

Commentaires Toutes les publications sont disponibles sur le site Internet du Conseil. Globalement, le profil des visiteurs se répartit comme suit : 35 % étudiants, 20 % chercheurs, 17 % gouvernements, 7 % grand public, 21 % autres (ONG, secteur privé, médias, etc.).

Indicateurs

La présence du Conseil à un colloque ou une rencontre a un effet immédiat sur le niveau de fréquentation du site Internet. Par exemple, au cours du dernier congrès national de Metropolis en mars 2010, le Conseil a fait trois présentations et ces activités ont généré un sommet sur le site du Conseil avec 2 503 visites pour le mois de mars 2010. Le tableau suivant présente l'augmentation du nombre de visites et des nouveaux visiteurs en 2008 et 2009.

	Année 2008	Année 2009	Variation
Total des visites	19 837	21 091	+ 6,3 %
Nouveaux visiteurs	7 893	8 924	+ 13,1 %

- Classement des 10 publications les plus téléchargées au cours des deux dernières années

Publication	Mise en ligne	Téléchargements 2008	Téléchargements 2009	Total
<i>Rapport de sondage Edit – Entreprises diversifiées et talentueuses</i> (tous les documents relatifs)	Octobre 2009	- - -	276	276
<i>Une représentation et un traitement équitable de la diversité dans les médias et la publicité</i> (tous les documents relatifs)	Juin 2009	- - -	358	358
<i>Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle</i> (tous les documents relatifs)	Décembre 2007	280	314	594
<i>Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010</i>	Septembre 2007	89	45	134
<i>De l'immigration à la diversité: le cheminement du Québec</i>	Août 2007	96	29	125
<i>Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations</i> (tous les documents relatifs)	Septembre 2006	76	51	127
<i>Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise</i> (tous les documents relatifs)	Mars 2004	248	141	389
<i>Perspectives historiques sur le racisme au Québec</i>	Novembre 2001	- - -	122	122
<i>Projet EDIT – Répertoire d'adresses utiles</i>	Juin 2007	71	29	100
<i>Planification stratégique 2006-2009</i>	2006	101	23	124

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
La capacité du Conseil à jouer pleinement son rôle

Orientation 3 Améliorer de façon continue l'offre de service du Conseil.

Axe d'intervention Expertise du Conseil.

Objectif 11 D'ici le printemps 2012, développer l'expertise et la mise en valeur du personnel du Conseil.

- Indicateurs**
- Type d'activités réalisées.
 - Niveau de compétences atteint.
 - Pourcentage de la masse salariale affecté à la formation.
 - Nombre de personnes ayant suivi au moins une séance de formation pertinente.

Commentaires Afin d'accroître l'expertise de son personnel et de répondre à la préoccupation de gestion de l'atteinte des résultats, le Conseil a embauché un stagiaire de l'ENAP pour concevoir un tableau de bord de gestion. L'un des indicateurs de ce tableau de bord concerne la formation et permet de suivre les activités de formation des employés au regard des dossiers qui leur sont confiés mais aussi de leur qualification. Cet outil permet à la présidente de faire un suivi décisionnel plus éclairé en tenant compte du plan stratégique.

En suivi de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, des agents de recherche ont participé à une séance de formation sur l'analyse différenciée selon le sexe. Cette séance était animée par une répondante du Secrétariat à la condition féminine et un agent du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Indicateurs

2,4 % de la masse salariale.

Six employés ont assisté à des activités de formation.

V. Utilisation des ressources

Ressources humaines

Le Conseil des relations interculturelles a compté sur un effectif de huit personnes pour remplir sa mission en 2009-2010. Il a prolongé le contrat d'un agent de recherche issu des communautés culturelles et âgé de moins de 35 ans. Au 31 mars 2010, le Conseil comptait parmi son équipe trois personnes issues des communautés culturelles, dont un stagiaire.

Afin de répondre à la préoccupation de gestion de l'atteinte des résultats, le Conseil a embauché un étudiant à la maîtrise de l'ENAP issu des minorités visibles pour concevoir un tableau de bord de gestion à partir de la planification stratégique 2009-2012.

Nombre des membres issus des communautés culturelles par statut d'emploi

	Permanents	Occasionnels	Stagiaires	Étudiants
2007-2008	2	2	-	-
2008-2009	2	2	-	1
2009-2010	1	1	1	-

Nombre de femmes en 2009-2010

	Permanentes	Occasionnelles	Stagiaires	Étudiantes
Personnel d'encadrement	1	-	-	-
Personnel professionnel	2	-	-	-
Personnel de bureau	1	-	-	-

La rémunération représente 68 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme qui a utilisé huit équivalents temps complet sur les neuf postes alloués par le Secrétariat du Conseil du trésor. Le Conseil a maintenu vacant le poste de secrétaire afin d'accroître sa marge de manœuvre en transférant les crédits ainsi libérés au budget de fonctionnement.

Ressources financières

Le budget de dépenses du Conseil est compris dans le portefeuille de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles – programme 2, élément 1. Les dépenses réelles du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 s'élèvent à 824 999 \$. De cette somme, 563 665 \$ sont consacrés à la rémunération.

Le tableau suivant représente les dépenses réelles pour les années 2008-2009 et 2009-2010 :

Catégorie	Crédits votés	Dépenses réelles	Crédits votés	Dépenses réelles ¹
	2008-2009		2009-2010	
Rémunération	578 200 \$	536 792 \$	583 000 \$	563 665 \$
Fonctionnement	239 700 \$	267 005 \$	239 000 \$	261 334 \$
Sous-total	817 900 \$ ²	803 797 \$	822 000 \$	824 999 \$
Immobilisations	3 000 \$		3 000 \$	
Total	820 900 \$	803 797 \$	825 000 \$	824 999 \$

Les dépenses de fonctionnement atteignent 261 334 \$, dont 81 000 \$ sont affectés au loyer. Le reste des dépenses est partagé entre les services de communication et de transport, les services professionnels (contrats avec des spécialistes externes) et les acquisitions de fournitures et d'équipement.

En matière de ressources allouées à la formation, le Conseil a dépassé, au cours de 2009, l'objectif de 1 % de la masse salariale prévu par la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Il a en effet consacré 2,4 % de sa masse salariale à des activités de développement du personnel.

Les ressources informationnelles

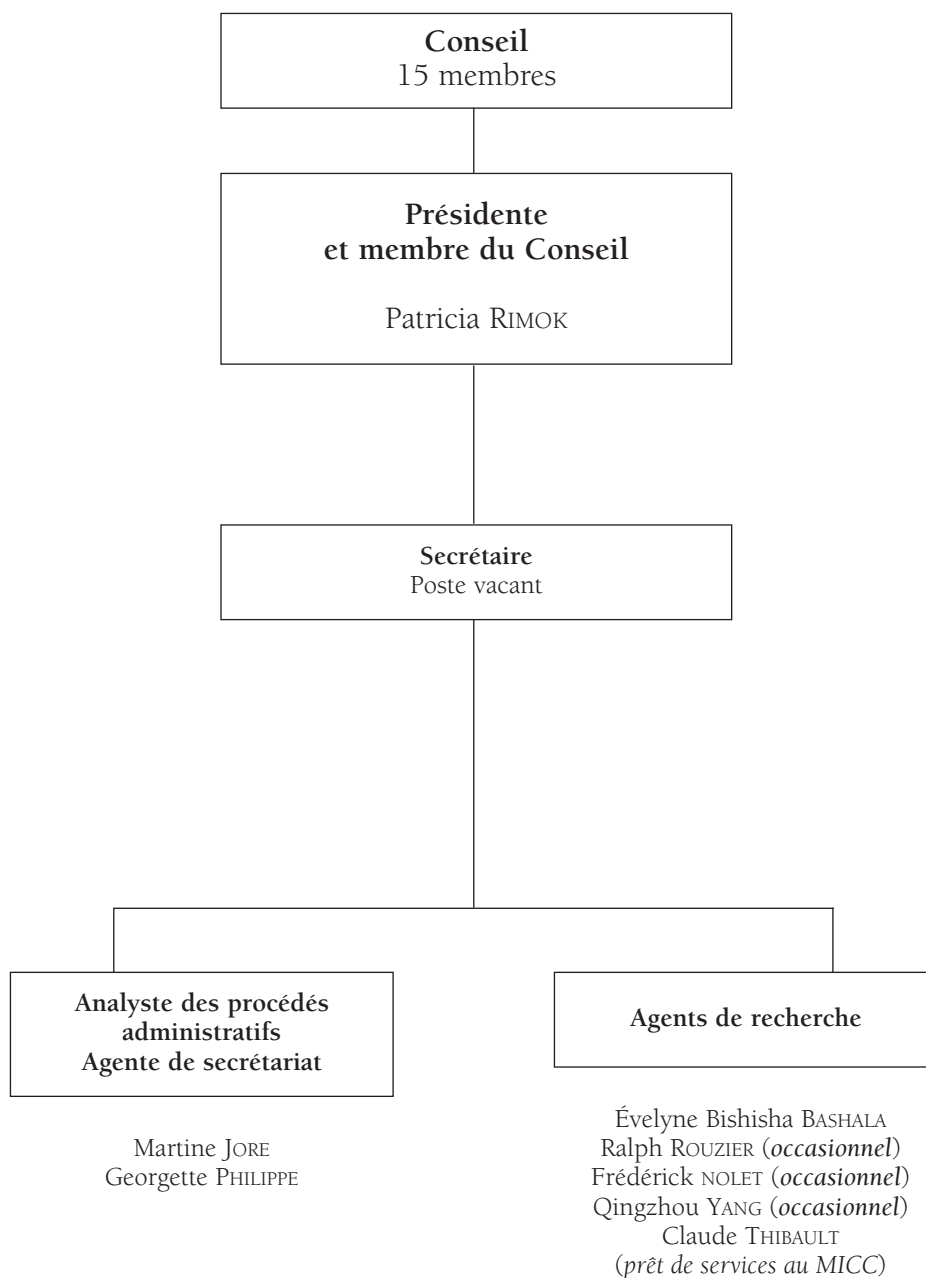
Depuis 2001, le Conseil des relations interculturelles a conclu une entente de services informatiques avec la vice-présidence aux technologies de l'information du Centre des services partagés du Québec pour l'hébergement de son site Internet. De plus, il utilise les services d'entretien d'équipement bureautique pour ses outils informatiques.

En 2009-2010, la principale réalisation du Conseil en ressources informationnelles a été l'implantation de son réseau de gestion de connaissances (Vigipro) en partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Ce réseau virtuel hébergé par le CRIQ permet un échange entre plusieurs participants de différents secteurs économiques (médias, exportation de bois, etc.). Un agent de recherche est responsable d'animer ce réseau; en 2009-2010, il a produit trois bulletins virtuels.

1. Source: Contrôleur des finances, *États financiers du Conseil des relations interculturelles* au 31 mars 2010 (projet). La dépense en fonctionnement exclut l'amortissement.

2. En 2008-2009, le Conseil a reporté des crédits non utilisés en 2007-2008 représentant un montant de 18 900 \$. Ces crédits ont été gelés en septembre 2008 par le Conseil du trésor.

Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2010



Présidente	Mme Patricia RIMOK
Membres	Mme Marie-Luce AMBROISE
	M. Abderrahmane BÉNARIBA
	Mme Geneviève BOUCHARD
	M. Karim DAABOUL
	Mme Sylvie FONTAINE
	M. Shah Ismatullah HABIBI
	Mme Danielle LEMIRE
	M. Bogidar PÉRUCICH
	M. Stephan REICHHOLD
	M. Witakenge Benoît SONGA
	M. Terry TATASCIORE
Sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	Mme Marie-Claude CHAMPOUX (sans droit de vote)

Liste des objectifs non retenus dans le plan d'action sur le développement durable du Conseil des relations interculturelles

Le Conseil n'a pas prévu d'action particulière pour les objectifs suivants, puisqu'il y contribue déjà.

Comme le Conseil des relations interculturelles respecte les lois et normes du travail ainsi que les conventions collectives, il contribue déjà aux objectifs suivants :

- 14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle (le Conseil essaye d'accommoder les employés en ces termes).
 - 28. Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre (le Conseil, en matière de gestion de ses ressources humaines, considère déjà que cela est essentiel, plus particulièrement dans un contexte où l'on demande aux organisations d'être toujours plus performantes).
-

Le Conseil contribue indirectement aux objectifs suivants, mais il ne prévoit pas d'action particulière à cet égard.

En raison de sa mission, le Conseil des relations interculturelles contribue indirectement aux objectifs suivants :

- 15. Accroître le niveau de vie (p. ex., à travers ses recherches, le Conseil met l'accent sur les problèmes d'intégration économique des immigrants).
 - 17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé (p. ex., le Conseil gère de manière responsable les budgets qui lui sont impartis).
 - 21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique (p. ex. lorsque le Conseil valorise la diversité ethnoculturelle et ses diverses expressions).
 - 26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (p. ex. à travers ses recherches, le Conseil préconise la réduction des inégalités sociales, notamment chez les minorités ethnoculturelles).
-

Enfin, voici les motifs pour lesquels certains objectifs n'ont pas été retenus.

En raison de sa mission, le Conseil des relations interculturelles ne peut pas réellement contribuer aux objectifs suivants :

- 2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
 - 5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
-

- 7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
 - 8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
 - 9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
 - 10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
 - 11. Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et de services.
 - 12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
 - 16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
 - 18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
 - 19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
 - 20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
 - 22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
 - 23. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
 - 24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.
 - 25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
 - 27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
-

Avis du Conseil

- A-41** *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec*, mars 2009, 115 p. (résumé disponible)
- A-41-1** *A fair representation and treatment of ethno-cultural diversity in media and advertising*, mars 2009 (version abrégée en anglais)
- A-40** *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, décembre 2007, 126 p. (résumé disponible)
- A-40-1** *Recognizing and managing ethnocultural diversity*, novembre 2007, 21 p. (version abrégée en anglais)
- A-39** *Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise*, mars 2004, 105 p. (version abrégée disponible)
- A-39-1** *Laicity and Religious Diversity*, janvier 2005. (version abrégée en anglais)
- A-38** *Pour une démocratie inclusive – Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle*, mars 2002, 79 p.
- A-37** *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise*, novembre 2001, 65 p.
- A-36** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire*, août 2000, 60 p.
- A-35** *L'équité en emploi: de l'égalité de droit à l'égalité de fait*, octobre 1999, 129 p. (résumé disponible)
- A-34** *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse*, mai 1999, 27 p.
- A-33** *Forum sur l'intégration et la citoyenneté*, mai 1999, 12 p.
- A-32** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000*, octobre 1997, 53 p.
- A-31** *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste*, février 1997, 135 p.
- A-30** *L'immigration et les régions du Québec: une expérience à revoir et à enrichir*, février 1997, 58 p.
- A-29** *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal – Synthèse et recommandations*, 1995, 56 p.
- A-28** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997*, 2 mai 1994, 57 p.
- A-27** *L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants*, 29 juin 1993, 77 p.
- A-26** *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables*, 29 juin 1993, 120 p.
- A-25** *Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration*, juin 1992, 33 p. (épuisé)
- A-24** *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles*, décembre 1991, 70 p.
- A-23** *Le logement et les communautés culturelles*, 8 juin 1991, 56 p.

- A-22** *L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994, 7 juin 1991, 62 p.*
- A-21** *L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, 6 décembre 1990, 38 p.*
- A-20** *Les nouvelles présences d'artistes: «Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels», 22 février 1990, 58 p. (épuisé)*
- A-19** *Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991, 10 octobre 1989, 40 p. (épuisé)*
- A-18** *L'adoption internationale, 10 octobre 1989.*
- A-17** *Semaine interculturelle nationale, 9 juin 1989, 19 p.*
- A-16** *La création de services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles, 9 juin 1989, 85 p.*
- A-15** *Le financement des médias ethniques, 11 mai 1989. (épuisé)*
- A-14** *La régionalisation de l'immigration: «Quelques arpents de neige... à partager», 17 novembre 1988.*
- A-13** *L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux, 10 juin 1988, 30 p. (épuisé)*
- A-12** *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille, juin 1988, 70 p.*
- A-11** *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires, 10 juin 1988.*
- A-11-1** (anglais)
- A-10** *Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles: jalon pour une société harmonieuse, 18 février 1988, 19 p. (épuisé)*
- A-9** *Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada, 8 février 1988.*
- A-8** *Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989, 24 août 1987.*
- A-7** *Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles, 18 juin 1987. (épuisé)*
- A-6** *Les communautés culturelles et les communications, 19 novembre 1986, 37 p. (épuisé)*
- A-5** *La disparition d'«Arrimage» à Radio-Québec, 9 mai 1986. (épuisé)*
- A-4** *Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes, 5 mai 1986.*
- A-3** *Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, 21 novembre 1985. (épuisé)*
- A-2** *Recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié, 8 août 1985.*
- A-1** *Les niveaux d'immigration pour 1986, 27 juin 1985, 8 p. (épuisé)*
- ### Études
- E-31** *REMIXER LA CITÉ – La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse, mars 2004, 126 p.*
- E-30** *Pouvoir politique et représentation de la diversité, document de recherche, juin 2001, 103 p.*
- E-29** *Perspectives historiques sur le racisme au Québec, novembre 2001, 99 p. (version anglaise disponible)*
- E-28** *Les personnes âgées immigrées au Québec – étude préliminaire, 1er octobre 1999, 50 p.*
- E-27** *L'intégration des familles immigrantes au Québec - synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille, par Vincent Ross, septembre 1995, 50 p.*
- E-26** *Créer des liens familiaux de convivialité: une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles, par Vincent Ross, mai 1995, 50 p.*

- E-25** *L'entrepreneuriat ethnique et les gens d'affaires immigrants*, par Régent Chamard, février 1995, 152 p.
- E-24** *Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal*, par Jean-François Manègre, février 1995, 152 p.
- E-23** *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste*, par Vincent Ross, décembre 1993, 108 p.
- E-22** *L'immigration et le marché du travail: un état de la question*, par Jean-François Manègre, mars 1993, 183 p.
- E-21** *Le logement et les communautés culturelles: analyse de la situation*, par Yolande Frenette, juin 1992, 116 p.
- E-20** *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles: analyse de la situation*, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross, 13 février 1992, 59 p.
- E-19** *Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871: recueil de statistiques*, par Jean-François Manègre et Marie-José Raymond, 1993, 118 p.
- E-18** *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*, par Yolande Frenette, avril 1991, 63 p.
- E-17** *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles: bibliographie commentée*, par Jean-François Manègre et Louise Blouin, avril 1990, 29 p.
- E-16** *Rapport de recherche sur l'adoption internationale*, par Carole Farner, avril 1990, 102 p. (épuisé)
- E-15** *La visibilité des artistes des communautés culturelles: compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels*, par Hoa Nguyen, septembre 1989. (épuisé)
- E-14** *Les régions du Québec et l'immigration*, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard, mai 1989, 98 p.
- E-13** *Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, par Marc Romulus, octobre 1988. (épuisé)
- E-12** *L'immigration et l'opinion publique*, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard, septembre 1988, 52 p. (épuisé)
- E-11** *Les femmes parrainées de la catégorie de la famille*, par Aleyda Lamothe, mai 1988, 39 p. (épuisé)
- E-10** *La femme parrainée de la catégorie de la famille: étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux*, par Michèle Racine, en coll. avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe, mai 1988, 159 p. (épuisé)
- E-9** *La condition des femmes parrainées: analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées*, par Hoa Nguyen, février 1988, 46 p. (épuisé)
- E-8** *Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984: synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL*, par Josée Lamoureux, janvier 1988, 45 p. (épuisé)
- E-7** *Le traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, par Marie McAndrew, septembre 1987, 293 p. (épuisé)
- E-6** *Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada*, par Denis Gonthier, août 1987, 62 p. (épuisé)
- E-5** *Les impacts économiques de l'immigration: synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, par Josée Lamoureux, août 1987, 25 p. (épuisé)
- E-4** *Les suspensions de parrainage: analyse statistique*, par Hoa Nguyen, en coll. avec Aleyda Lamotte, août 1987. (épuisé)
- E-3** *Le parrainage et la réunification de la famille: bibliographie annotée*, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen, mai 1987, 40 p. (épuisé)
- E-2** *Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille: synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires*, par Aleyda Lamotte, mai 1987.
- E-1** *Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié*, par Bertrand Lebel, janvier 1987, 88 p. (épuisé)

Mémoires

- M-32** *Commentaires sur le projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements – mémoire soumis à la Commission des institutions, mai 2010, 15 p.*
- M-31** *Prise de position du Conseil des relations interculturelles sur son abolition – mémoire soumis à la Commission des finances publiques, mai 2010, 21 p.*
- M-30** *Commentaires sur le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles, novembre 2009, 9 p.*
- M-29** *Mémoire soumis à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle, octobre 2009, 20 p.*
- M-28** *Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010 – mémoire présenté à la Commission de la culture, 31 août 2007, 49 p.*
- M-27** *Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations – mémoire présenté à la Commission de la culture, septembre 2006, 57 p.*
- M-27-1** *Towards an integrated systems approach to fight against racism and other forms of discrimination in Quebec, septembre 2006 (version en anglais).*
- M-26** *Pour une inclusion et une représentation réelle de la diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale, mémoire présenté à la Commission spéciale sur la Loi électorale, mai 2006.*
- M-25** *Mémoire sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires – Mémoire présenté lors de la consultation au groupe de travail, décembre 2005.*
- M-24** *L'approche intégrée pour l'égalité: quelle place pour les femmes immigrantes?, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, février 2005.*
- M-23** *Mémoire sur le projet de loi n° 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, présenté à la Commission de la culture, juin 2004, 10 p.*
- M-22** *Au-delà des nombres: pour une véritable intégration – mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, janvier 2004, 49 p.*
- M-21** *Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle: diversifier son investissement, mars 2002, 19 p.*
- M-20** *Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise, mars 2001, 33 p.*
- M-19** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire, août 2000, 44 p.*
- M-18** *Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait – Mémoire sur le projet de loi n° 143, août 2000, 23 p.*
- M-17** *La place de la religion dans l'école commune: intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste, octobre 1999, 15 p.*
- M-16** *Le financement des artistes et des organismes culturels: équité et diversité – mémoire présenté à la Commission de la culture, septembre 1999, 32 p.*
- M-15** *Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal, janvier 1999, 7 p.*
- M-14** *La réforme de la sécurité du revenu: un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi, février 1997, 24 p.*
- M-13** *Mémoire sur le projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole, février 1997, 12 p.*
- M-12** *Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec, novembre 1995, 10 p.*
- M-11** *L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste, septembre 1995, 62 p.*
- M-10** *Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, février 1992.*

- M-9** *La proposition de politique culturelle du Québec : « Une politique de la culture et des arts », document présenté à la Commission parlementaire sur l'énoncé de politique en matière de culture, octobre 1991.*
- M-8** *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, juin 1991, 26 p.*
- M-7** *L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec, présenté à la Commission des institutions, janvier 1991.*
- M-6** *L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise, présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec, 23 octobre 1990.*
- M-5** *Énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal, présenté à la Commission permanente du développement culturel, 30 août 1990.*
- M-4** *L'avant-projet de loi, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives, Le personnel domestique : les conditions de travail et la protection législative, présenté à la Commission des affaires sociales, 19 janvier 1990.*
- M-3** *Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles, mémoire présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne, 12 avril 1988. Addendum au mémoire, 5 juin 1988.*
- M-2** *Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, 13 mai 1987.*
- M-1** *Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, présenté à la Commission des institutions, octobre 1985. (épuisé)*

Consultations

- C-5** *Commentaires sur le document de consultation concernant les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés, octobre 2004.*
- C-4** *La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines, 20 novembre 2003.*
- C-3** *Rapport de la Journée de consultation auprès de divers organismes montréalais (partenaires du MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines, 15 septembre 2003.*
- C-2** *Synthèse de la consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles, septembre 1987. (épuisé)*
- C-1** *Synthèse des mémoires et des présentations de la consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications, décembre 1986.*

Colloques et séminaires

- CS-10** *Les actes du colloque sur l'équité en emploi, octobre 2000, 121 p.*
- CS-9** *Pluralisme et droits, pluralisme et services - séminaire-rapport-synthèse, avril 1999, 43 p.*
- CS-8** *Rapport-synthèse sur le rôle et la place des religions à l'école, octobre 1993, 75 p.*
- CS-7** *Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste : transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants - juillet 1993, 88 p.*
- CS-6** *Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles : « Identité et intégration », août 1991, 75 p.*

- CS-5** *Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988, mars 1989, 267 p. (épuisé)*
- CS-4** *Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations, novembre 1987. (épuisé)*
- CS-3** *Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socio-économiques de la région de Québec, compte rendu, 26 septembre 1987, 32 p. (épuisé)*
- CS-2** *Table ronde sur l'immigration: synthèse des discussions, 23 février 1987 (épuisé)*
- CS-1** *Colloque sur les médias du Québec: un monde «tricoté serré», résumé des interventions, 30 janvier 1987. (épuisé)*

Autres documents

- D-14** *Rapport du sondage EDIT- Entreprises diversifiées et talentueuses mené auprès des entreprises québécoises, de juin 2007 à novembre 2008, octobre 2009, 39 p.*
- D-13** *Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires, février 2008, 15 p.*
- D-12** *De l'immigration à la diversité: le cheminement du Québec, document de réflexion présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, août 2007, 16 p.*
- D-11** *Prise de position du Conseil des relations interculturelles lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, février 2003.*
- D-10** *Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec, juin 2002.*
- D-9** *Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste, septembre 2000, 7 p.*
- D-8** *Les jeunes minoritaires: une double exclusion, document de soutien pour le Sommet du Québec et de la jeunesse, 22, 23 et 24 février 2000, 60 p.*
- D-7** *L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer – 65^e congrès de l'ACFAS, 13 mai 1997.*
- D-6** *Des emplois venus d'ailleurs – 13^e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship, 7 février 1996.*
- D-5** *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – ordres primaire et secondaire, mars 1991.*
- D-4** *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – collèges d'enseignement général et professionnel, mars 1991.*
- D-3** *Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire: un défi pour l'école, brochure d'information à l'intention des commissions scolaires, avril 1989.*
- D-2** *Table municipale de concertation des communautés culturelles: guide à l'intention des municipalités, préparé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec, 1993, 19 p.*
- D-1** *Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux, janvier 1986, par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la Revue canadienne d'études ethniques à l'automne 1986. (épuisé)*

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., c. C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du bulletin d'information du Conseil depuis juin 1987.

Été 2003, bulletin électronique @ire interculturelle, sur la diversité religieuse, disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

Planification stratégique – 2009-2012

Le document est disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Plan d'action de développement durable 2008-2013 : une plus grande action concertée pour en assurer sa durabilité

Le document est disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil, de 1985 à 2009.

Notes

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des documents publiés par le Conseil des relations interculturelles peuvent en obtenir copie en communiquant avec son secrétariat par téléphone au 514 873-5634, ou par télécopieur au 514 873-3469. Certaines publications sont disponibles sur le site Internet du Conseil à l'adresse www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

La reproduction du contenu de ces publications est autorisée dans la mesure où la source est indiquée, avec le libellé suivant : « Ce document est reproduit avec l'autorisation du Conseil des relations interculturelles. »



Papier 100% fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo
et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Les pages intérieures de ce document sont
imprimées sur du papier Enviro 100 print^{MC}